

l'estafette de l'ANTE

ANTE 15, RUE DE BRUXELLES. 75009 PARIS TEL: 42 81 42 82

EDITO

UNE LICENCE FEDERALE COMMUNE

La création d'une carte fédérale unique se heurte à des difficultés qui tiennent pour l'essentiel à des modes de gestion, à des contrats d'assurance, à des circuits, tous différents dans chaque délégation nationale.

L'harmonisation de l'ensemble pour parvenir à un système commun aux trois délégations et préservant les intérêts des structures concernées, exige indépendamment d'études approfondies, de patientes négociations.

Pour ce faire un groupe de fédéral de travail, animé par Serge LECOMTE, président de Poney-Club de France, a été mis sur pied.

Le choix d'un support d'aspect identique pour tous constituera le premier pas vers l'objectif visé.

Dès le mois de juillet prochain, la licence fédérale sera rigoureusement la même extérieurement dans chaque délégation. La similitude s'arrête là puisque la gestion et les circuits demeurent pour l'instant séparés.

Dans le même temps, le système d'émission de la licence de l'ANTE va changer dès la saison 89. Il est rare qu'un tel changement s'accomplisse sans quelques difficultés de mise en place.

Nous réclamons par avance votre indulgence pour les ratés qui pourraient surgir ici ou là.

Merci de votre compréhension.

Le Président
Jean-Claude PORET

INFO

EQUIRANDO 88: GERARD KLEIN à RODEZ

Gérard KLEIN, qui tourne actuellement au Portugal avec Gérard JUGNOT (un film avec des chevaux !) sera en juillet à RODEZ et participera, à cheval, à l'EQUIRANDO 88.



Jean-Pierre Fizez

Avec une dizaine de copains cavaliers il randonnera une semaine en Aveyron et accomplira un périple de plus de 200 km.

Grand ami des chevaux, qu'il aime et connaît bien (il en possède et entretient personnellement plusieurs), il nous avait fait la joie l'an dernier de préfacier la brochure «Tourisme équestre en France 1988».

Séduit par la formule de l'EQUIRANDO: «d'où on veut, comme on veut», dans le respect du cheval, des hommes et de l'environnement, il a décidé d'y inscrire une équipe.

C'est un grand plaisir et un honneur pour nous de l'accueillir en terre aveyronnaise.

LE TREC: EPREUVE INTERNATIONALE



Philippe Landaut

Deux événements de qualité mobilisent déjà l'élite des cavaliers d'extérieur qui ont choisi cette compétition pour s'exprimer.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Après Allan (1985), Compiègne (1986), et Fontainebleau (1987), c'est la cité bourguignonne de Châlon-sur-Saône qui accueillera le Championnat de France de TREC les 8 et 9 octobre.

Le départ et l'arrivée de toutes les épreuves (un très sélectif P.O.R., un spectaculaire P.C.C.R., un test de dressage privilégiant la soumission du cheval dans la décontraction) auront lieu au cœur même de la ville et permettront une représentation presque « non-stop » accessible au public et aux visiteurs.

Ce Championnat de France est ouvert aux concurrents sélectionnés à la suite d'épreuves départementales puis régionales sur des chevaux de 5 ans au moins.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Ce sera un des grands moments de l'année 88. La FITE (Fédération Internationale de Tourisme Equestre) a choisi la France et a demandé à l'ANTE d'organiser le Championnat

d'Europe de TREC les 22 et 23 octobre à Fontainebleau.

Le départ et l'arrivée de toutes les épreuves auront lieu au Grand Parquet, prestigieux terrain hippique à vocation internationale, offrant de par sa conception, son aménagement et ses structures mêmes un spectacle accessible à tous. Ce championnat d'Europe qui réunira 50 à 60 participants est ouvert aux concurrents sélectionnés par chaque nation, sur chevaux de 5 ans au moins. Il y a deux classements: un classement individuel et un classement par équipe. Chaque pays participant présente une équipe de 4 chevaux et 4 cavaliers et 2 concurrents individuels. Ainsi, en 1988, la France présente son équipe de France de TREC, composée de:

- Daniel Chambon, Champion de France 87 sur On y va (Bourgogne)
- Henri Corbie sur Inconnue (Picardie)
- François Lebaube sur Kool (Normandie)
- Claude Lux sur Onéron (Picardie)
- Jacques Régnier sur Kali du Madon (Champagne-Ardenne)
- Christophe Crevel sur Nixon (Nord-Pas de Calais)
- Thierry Maurouard sur Nelson (Haute-Normandie)
- Alban Dupuis sur Navajos (Ile de France)
- Jacques Marillet sur Qualyn (Rhône-Alpes)

Jean-Louis Morelle sur Névèda défendra son titre 87 de champion d'Europe d'aptitude au tourisme équestre.

REGLEMENT

Le règlement du Championnat de TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) est disponible soit à l'ANTE, Délégation Nationale de Tourisme équestre de la Fédération Française d'Equitation, 18 F sur place, 20 F franco de port par correspondance soit aux éditions Lavauzelle, BP 8, Le Prouet, 87350 Panazol.

Tout cavalier, concurrent local, départemental, régional ou national doit connaître ce règlement dans son intégralité.

COMMISSION JURIDIQUE

BILAN 87

Maître Patrick De Chessé, avocat conseil de l'ANTE, spécialiste des problèmes liés à l'équitation, a traité au cours de l'année 87 :

- 4 consultations concernant des vols de chevaux ou de sellerie
- 6 consultations concernant des litiges de passage avec des mairies ou des particuliers
- 1 consultation concernant un litige de passage au niveau du droit pénal, le responsable du centre équestre ayant été agressé à coup de fusil.
- 1 consultation concernant une difficulté entre l'ANTE et la FREF
- 5 consultations concernant des problèmes d'assurance pour les centres équestres
- 6 consultations concernant des assurances pour cavaliers ou leurs chevaux
- 2 consultations pour des problèmes internes ADTE
- 1 consultation concernant un problème de concurrence entre établissements
- 5 consultations concernant des accidents en promenade
- 4 consultations concernant des accidents survenus à des chevaux au pré
- 4 consultations concernant des permis de construire
- 12 consultations concernant des achats ou ventes de chevaux (défaut de papiers, défaut de paiement, défaut de qualité substantielle)
- 5 consultations concernant des problèmes fiscaux
- 3 consultations concernant des problèmes de relations avec des maréchaux-ferrants
- 5 consultations concernant des problèmes dans le cadre des relations avec le vétérinaire
- 7 consultations concernant des litiges sur des chevaux en pension.

Cette liste de consultations gratuites montre le « plus » offert par la CNTE.

N'hésitez pas en cas de besoin à faire appel à notre avocat-conseil en joignant une photocopie de votre licence de tourisme équestre de l'année en cours.

LES CHOSES ET LEUR NOM

L'intérêt croissant du grand public et des médias pour les activités équestres est une évidence ; de récents sondages et enquêtes l'ont démontré.

L'utilisation de l'image « cheval » au travers des spots publicitaires de toutes sortes est tout aussi symptomatique de cet engouement.

La raison en est que le complément « loisirs » de l'équitation dite « classique » fait une entrée de plus en plus marquée dans le monde du cheval, lente certes, progressive assurément. L'équitation sportive, elle-même, cherche de nouvelles voies dans la compétition, sinon comme un besoin de renouveler l'air d'un appartement trop confiné, du moins comme une nécessité d'apporter un supplément d'oxygène.

Tel a été le cas d'expansion des activités de « glisse sur l'eau », qui a vu le cadre des strictes compétitions canoë-kayak, sport d'initiés, exploser et générer une rame « ludique » appréciée aujourd'hui par d'innombrables pratiquants.

L'équitation de « loisirs », ou d'extérieur, ou de randonnée, ou de tourisme... tout comme son vocable - encore indéfini, le prouve - cherche également sa voie.

Le fait même de faire référence en tout lieu et toute circonstance, dans la pratique comme la théorie, dans les faits comme dans les gestes, à la Vénérable Equitation douairière, prouve que notre activité, pourtant différente voire divergente, n'a pas atteint le stade de sa maturité.

Lorsque cette prise de conscience passera des pensées au discours, que nous aurons le front d'en parler, sans complexes, alors s'ouvrira l'âge adulte. Alors s'établiront les normes et les usages qui feront de la cohue anarchique, disparate des produits de loisirs équestres, dont la moitié sont de qualité douteuse, une nomenclature lisible et compréhensible de chacun.

EST-CE A DIRE

TOUT REGLEMENTER ?

Surtout pas, grands dieux ! « Au début était le verbe ». Alors parlons d'abord un langage commun.

Entendre : « J'ai fait une randonnée de la journée ». - Ils sont partis en promenade pour 5 jours. » - « Voyager tout le week-end. » ... est désolant.

Que « tourisme équestre » soit une formule surannée, chacun en convient, mais l'utilise un peu comme on compte encore en anciens francs. Là n'est pas le problème. Mais s'agissant des produits de « tourisme équestre », appelés à être commercialisés, il y a lieu, dans le cadre des rapports com-

merciaux d'appeler les choses par leur nom. Mais quel nom ?

Puisque chacun, ici ou là, mesure différemment le temps, un code, sans qu'il soit pour autant imposé, pourrait tacitement s'établir, et pourquoi ne pas appeler

Promenade : les sorties de « pleine nature », de la demi-journée ou de la journée,



SAMAT

Chevauchée : les sorties du week-end (2 jours dont une nuit de découcher, ou de 3 ou 4 jours les week-ends prolongés),

Randonnée : 5 journées minimum, 15 maximum (7 à 8 étant la formule la plus pratiquée),

Voyage : durée illimitée, mais toujours supérieure à une vingtaine de jours consécutifs.

Ceci étant admis, il serait alors plus facile aux professionnels d'en définir le contenu, et par là même d'en justifier le tarif. Tant il est vrai que les frais engendrés par ces activités varient selon leur durée dans le temps et dans l'espace. La « chevauchée » comme la « randon-

née » ramenant tout le monde à la base de départ (en étoile) n'aura pas la même incidence financière que le trajet en ligne ou en boucle, cela va de soi.

Quand au voyage il ne se concevra qu'en ligne ou en boucle, et ne verra son prix de revient varier qu'en fonction du mode d'assistance technique adopté, plus élevé avec voiture suiveuse et intendance en appui, moins élevé avec cheval(ux) de bât.

QUE CONCLURE ?...

Qu'il n'est pas question, encore une fois, de vouloir enfermer une activité dont la motivation est la recherche de la liberté, entre les quatre murs de règlements aussi bien faits soient-ils. Mais plutôt, de définir une fois pour toutes et pour tous ce qui à l'évidence n'a jamais été défini, à savoir, l'appellation des choses par leur nom.



Serge Faisnier

LES BLESSURES DE HARNACHEMENT

En tant que vétérinaire, il est bien certain que le secourisme équin nous tient particulièrement à cœur et c'est bien souvent que des cavaliers font appel à nous, angoissés devant des problèmes qu'il devrait leur être facile de résoudre.

Cette chronique se propose de reprendre notre programme de formation et d'apporter des renseignements surtout pratiques permettant des interventions à bon escient. Si lors de l'équitation traditionnelle ces incidents sont rares, il est fréquent d'observer dès que le cheval part en randonnée, parfois après quelques heures seulement, des troubles dus au harnachement. Nous avons examiné dans le précédent numéro les blessures causées par la selle et le tapis, pour compléter cette chronique nous évoquons maintenant les atteintes dues à la bride et au licol.

Il est possible d'observer des lésions de la nuque, des apophyses zygomatiques, de la commissure des lèvres, des barres, du chanfrein et de la gorge.

Les causes :

Pour 90 % une bride ou un licol mal réglé ou en matériau defectueux, pour 10 % une main agressive. Il faut d'abord savoir que nombreux sont les chevaux présentant une intolérance aux synthétiques, donc, si les licols modernes sont très attrayants et gais par leur couleur vive, il est indispensable qu'ils soient doublés en cuir aux différents points de frottement. Il est encore meilleur mais malheureusement plus cher d'adopter un harnachement tout cuir.

La crasse, s'accumulant à la face interne des harnachements, est elle aussi une cause d'irritation donc de blessure.

Un mauvais réglage trop serré ou trop lâche va aussi augmenter le frottement et être une cause de traumatisme.

Les remèdes :

Surtout jamais d'eau, le lavage retardera la cicatrisation et sera responsable de plaies atones de mauvaises nature.

Le meilleur détergent est à notre avis Calendula T.M., la teinture-mère de soucis. Ce produit bien connu des homéopathes est un excellent désinfectant et cicatrisant, c'est le produit N° 1 de la pharmacie du randonneur, tant pour lui que pour son cheval.

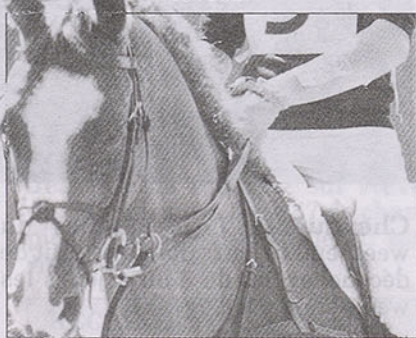
L'éther pourra aussi être utilisé mais son caractère volatile est un gros inconvénient pour sa présence en été dans le paquetage.

Ensuite pourront être appliqués des produits divers :

- Les pommades à l'oxyde de zinc et bleu de méthylène ont derrière elles une longue tradition, connues sous des noms divers, elles permettent une guérison sous le harnais.

- L'huile de foie de morue constitue un bon épidermisant, malheureusement s'amalgamant avec la poussière elle nécessite un bon nettoyage quotidien de la plaie.

- La formule Cristal Violet 1gr, Teinture d'Aloès 200 est un cicatrisant et désinfectant supérieur au vieux bleu de méthylène surtout pour les plaies de la bouche et des lèvres.



SAMAT

- La poudre d'aluminium a aussi ses chauds partisans, malheureusement présentée en bombe, elle est très mal acceptée par nos compagnons. Mais il est toujours possible de reprendre la technique qui a fait découvrir son action : dans les années 40-45, de nombreux prisonniers de guerre, n'ayant que des sabots grossiers, ont connu de multiples plaies au talon et au coup de pied. En garnissant l'intérieur des sabots avec des feuilles d'aluminium pour adoucir le contact ils ont pu constater une guéri-

son extrêmement rapide des lésions. De même la garniture des montants de bride ou de la tête de licol avec une feuille d'aluminium pendant quelques jours vous permettra d'observer une cicatrisation spectaculaire.

La Prévention :

En premier lieu un bon ajustage de la bride et du licol qui, par ailleurs, devront être d'une taille bien adaptée au sujet.

Eventuellement, pour les chevaux à peau sensible, il est possible d'appliquer une garniture en peau de mouton.

Ces harnais feront l'objet de soins attentifs. Un nettoyage quotidien à l'eau et au savon glycérolé est indispensable.

Il sera bon de couper les crins au passage de nuque et d'entretenir cette coupe au cours du pansage quotidien.

Pour les plaies de la bouche, le mors devra être bien adapté à la conformation du sujet, ni trop large ni trop étroit.

Avant le départ il sera bon de vérifier que le cheval ne présente pas de surdents qui seraient responsables de lésions de la face interne des joues. Eventuellement les faire raboter.

Enfin, nous aurons l'occasion de le répéter, l'équitation de randonnée n'est pas l'équitation de dressage ou d'école. La main doit se faire totalement discrète pour une détente du couple, la compréhension étant rapidement instinctive.

Docteur-Vétérinaire
Alain BIGNON

Informations Fédérales

Depuis l'assemblée générale électorale du 10 octobre dernier, qui a donné à la F.F.E un Président, un Comité Directeur et un Bureau, les choses se mettent lentement en place au sein de la Fédération; lentement ne devant être pris qu'au sens positif du terme et seulement comme le gage d'une installation prudente mais efficace.

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, Jean-François CHARY a été élu sans surprise Président de la F.F.E. L'ANTE pour sa part est présente au Bureau (Jean-Claude PORET Vice-Président et André BRASSIER trésorier) et au Comité directeur (Mesdames GRANDVERAN et VALLAUD - MM. LAVIALE et SANCONIE).

Deux directions sur quatre de la DNSE sont devenues directions fédérales. L'une automatiquement parce qu'institutionnelle (la Direction technique), l'autre par la volonté du Bureau fédéral: la Direction commerciale.

La Direction commerciale - qui sort des attributions précédemment dévolues à la «Promotion, Presse, Communication» - chargée des problèmes de recherche et du suivi du sponsoring de la F.F.E (toutes disciplines confondues), a été confiée à Monsieur Alfredo ROSSI.

Autre changement: le «Spécial Presse» et «Actualités Equestres» deviennent organes fédéraux et feront l'objet d'un mode de diffusion identique dans les trois délégations (élus, enseignants, centres équestres affiliés).

BRETAGNE

Le Mont Saint-Michel où se rendit Guillaume de Normandie, en compagnie de Harold, pour combattre Conan Duc de Bretagne...

Les grèves que depuis un millénaire traversent les pèlerins...

Les cavaliers du Calvados continuent de fêter le Conquérant et invitent tous leurs amis à vivre avec eux cette aventure.

Du 3 au 6 Juillet, de Lisieux, Falaises; Pont d'OUILLY, Rosel, Bernières, Bayeux, Corentan, Colombiers, chacun rejoindra à sa guise le lieu de rassemblement. Puis, ensemble, les cavaliers rallieront le Mont Saint-Michel où la fête les attend le dimanche 10 juillet.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Finale régionale de TREC les 24 et 25 septembre à Arne (83100 Juniville).

Les cavaliers sélectionnés représenteront la région Champagne-Ardenne au Championnat de France à Châlon-sur-Saône les 8 et 9 octobre.

LIMOUSIN

A Nexon (Hte-Vienne) stage internationale des «Arts du Cirque» avec l'école nationale Annie Fratellini. Outre un tronçon commun imposé à tous les stagiaires, deux options peuvent être choisies: art clownesque et voltige à cheval.

NORD-PAS DE CALAIS

Saluons la naissance d'A.D. Rando-Nord, branche régionale de la CFR. Cette association regroupe les cyclistes, pédestres et cavaliers adeptes de la randonnée.

Tous nos vœux l'accompagnent.

PARI SUR LA CHINE

«Les cavaliers du désert» organisent «le plus grand Rallye Equestre du Monde» qui se déroulera en CHINE du 23 octobre au 6 novembre 1988.

Jean-Louis MORELLE champion d'EUROPE d'aptitude au tourisme équestre (appellation FITE) en est le Responsable Technique.

Au-delà d'une aventure inoubliable, les cavaliers découvriront la fantastique civilisation chinoise du passé au présent.

ADRESSES UTILES

Chevauchées Mt St Michel. CDTE 14. Chambre d'agriculture du Calvados. G. Promenade Mme de Sévigné, 14039 Caen Cedex.

TREC Champagne-Ardenne.
Tél. : 24.30.34.52.

«Arts du Cirque». Office du tourisme, 87800 Nexon.
Tél. : 55.58.28.44.

PARI SUR LA CHINE :
Tél. 16 (1) 47.23.78.20.

Chevauchée marocaine:
Tél. 64.58.65.60

Caravane pour un Continent

Deux adhérents désormais illustres de l'ANTE, Emile BRAGER et Marie ROESLE, accomplissent actuellement un exploit sans précédent dans l'histoire du voyage à cheval.

Partis voici quatre ans de Patagonie à l'extrême Sud du continent américain, avec quatre chevaux et un chien, ils sont maintenant proche de la frontière canadienne.

Le 15 mai dernier, il leur restait (si l'on peut dire) 4 000 km à parcourir pour rallier FAIRBANKS en Alaska, terme de cette formidable équipée de 25 000 km (patronnée par l'ANTE).

Dans le prochain numéro nous consacrerons un long article à cette aventure extraordinaire.

JEAN-BAPTISTE GIORGI, EX-PRESIDENT DE L'ARTE CORSE NOUS A DEFINITIVEMENT QUITTES EN AVRIL DERNIER.

SON PREDECESSEUR ET AMI, LUI ADRESSE UN DERNIER ADIEU EN NOTRE NOM A TOUS :

GHJUVAN-BATTISTU GIORGI,

TU ETAIS MON AMI, MON FRERE,

NOMBREUX SONT CEUX QUI COMPTAIENT PARMIS TES AMIS, TES FRERES.

TU ETAIS LOYAL, FRANC, GENEREUX.

NOMBREUX SONT CEUX QUI POUVAIENT COMPTER SUR TOI.

TU ETAIS AUSSI L'AMI DES CHEVAUX ET ILS TE LE RENDAIENT BIEN.

PIEBUS TE CHERCHE ET NE COMPREND PAS TON ABSENCE,

COMME LUI JE NE COMPRENDS PAS ET REFUSE D'ADMETTRE LA FATALE STUPIDITE DE LA MORT.

TU RESTES MON AMI, MON FRERE.

GUY BENIGNI.

COMMENT VA L'Auvergne ?

Depuis plusieurs années, l'ARTE Auvergne allait déclinant. Courageusement, en 1984, Yves Gratacap a accepté d'en prendre les rênes, de tenter de redresser la barre et de redonner à cette province la place qu'elle mérite dans le monde du Tourisme équestre. Profitant de sa présence à Paris, lors du Salon du Cheval, l'Estafette a réussi à lui prendre quelques minutes afin d'établir le bilan de 3 ans de présidence.

Yves Gratacap grand, aimable et sérieux, la quarantaine, n'est ni un bavard ni un vantard ; il ne cherche pas à se mettre en avant.

L'Estafette : Dans quelles conditions avez-vous pris en main l'avenir de l'ARTE Auvergne ?

Yves GRATACAP : J'ai repris l'ARTE Auvergne en 1984. M. ARCIS, malade depuis fort longtemps en avait abandonné l'administration ; personne n'avait pu ou voulu le remplacer. La caisse était débitrice de 7 000 F. Alors, que voulez-vous, il fallait bien que quelqu'un aille au charbon.

Esta : La première année a dû être bien difficile !

Y.G. : L'ARTE était oubliée de tous. Inexistante, elle ne gênait personne. Il m'a fallu reprendre contact avec les Pouvoirs publics. Pour ce faire, j'ai préparé un dossier mettant en valeur le développement du Tourisme équestre en Auvergne. Je l'ai présenté à la Direction régionale des Haras, à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports, à la DRAF, au CRT, aux CDT. Je dois dire que la réponse de la plupart de ces interlocuteurs a dépassé mes espérances. J'avais l'impression que chacun attendait le réveil du Tourisme équestre auvergnat. Dès le départ,



SAMAT

cela m'encouragea fortement.

Esta : Si l'ARTE sortait de sa léthargie, que devenaient les ADTE ?

Y.G. : L'ARTE Auvergne comprend 4 départements : Cantal, Haute-Loire, Allier, Puy-de-Dôme. Quatre départements de types totalement différents. Deux d'entre eux ne possédaient pas d'ADTE. Il a fallu combler ce vide. Trouver des hommes performants, bénévoles et disponibles n'est pas chose aisée. Ce fut la tâche à laquelle je m'attelai au cours de ma deuxième année de responsabilité. Maintenant, tout marche bien en ce domaine. Les quatre ADTE travaillent la main dans la main en parfaite coordination avec l'ARTE.

Esta : Quel est maintenant l'essentiel du travail de l'ARTE ?

Y.G. : Fin 86, début 87, nous avons créé trois commissions : formation, promotion et classement. Pour

qu'elles puissent travailler efficacement, l'argent étant le moteur de l'activité, j'ai préparé trois dossiers pour obtenir des financements. Je reste persuadé que, dans un premier temps, une ARTE, pour se développer ne doit pratiquement pas penser aux chevaux mais à l'administration de sa région afin de prouver son existence et sa force.

la commission de formation prépare, dans divers lycées agricoles d'Auvergne, des formations BPA plus accompagnateurs. Des stages de formation courte ont été mis en place à l'intention des professionnels : maréchalerie, bourrelerie, topographie, découverte du milieu.

La commission de classement a pour but de labelliser les professionnels performants et les gîtes suivant leur type de travail et de service.

Pour la commission de promotion, l'ARTE devait dans un premier temps, se rendre crédible auprès des professionnels et les rassembler en vue de la promotion de leur établissement. Parallèlement, les quatre départements préparent des sentiers et des gîtes à thèmes que nous pouvons dès maintenant proposer aux clientèles citadines et étrangères.

Deux actions importantes ont été menées : la Traversée blanche et les Drags sous la Châtaigneraie. Pour chacune d'elles, une large opération médiatique précéda la commercialisation.

Esta : J'aimerais qu'une autre fois, vous présentiez en détail ces deux randonnées aux lecteurs de l'Estafette. Mais, auparavant, dites-nous comment vous voyez l'avenir de l'ARTE.

Y.G. : Je voudrais que, dans les trois années qui viennent, tous les établissements de tourisme équestre soient des établissements pro-

pres, accueillants et compétitifs. Je souhaite tout mettre en œuvre pour qu'un nombre toujours plus important de manifestations compétitives ou non soient proposées aux cavaliers.

Le nombre de licences - une cinquantaine, il y a trois ans - est passé à plus de quatre cent. Il faut qu'il augmente beaucoup dans les trois années à venir.

Esta : Voilà des projets fort ambitieux, mais quand on vous connaît un peu, Yves GRATACAP, on sait que rien ne vous arrête. Etes-vous seul à supporter le poids de l'ARTE?

Y.G. : Tout ce travail est un travail d'équipe. Equipe avec les membres du Comité Directeur ; équipe aussi avec les Présidents d'ADTE : Guelpa, M. Liogier et G. Cenraud, équipes encore avec les 9 guides de tourisme équestre dont les trois juges agréés : Marcel Liogier, Graziella Pechaubes et Frantz Bader qui, sur le terrain, poursuivent notre action.

Jusqu'ici, vous m'avez peu vu à Paris. J'espère que les changements de statuts de l'ARTE et la création des commissions vont permettre de décentraliser le travail et de suivre davantage ce qui se passe et ce qui se prépare à Paris.

LICENCE 89

Dès le premier juillet prochain l'ANTE va proposer sa licence 89. Différente d'aspect, elle conserve évidemment toutes les garanties qui en ont fait depuis plusieurs années la meilleure protection pouvant être proposée aux cavaliers d'extérieur, (et aux autres!) encore renforcée par l'adjonction de la responsabilité civile propriétaire et éleveur proposée en option depuis l'an dernier. Nous vous rappelons que peuvent être également souscrits des contrats d'assurance spécialement étudiés à votre intention:

- mortalité (accident et maladie) et vol
- contrat «multirisques» centre équestre.

Ne pas oublier que ces contrats sont destinés à nos adhérents, joindre en conséquence à toute demande une photocopie de la licence ANTE en cours de validité.

Enfin, pour ceux qui l'ignoraient encore, la licence donne accès au service juridique gratuit et à des réductions sur les matériels proposés par la SELLE-RIE FORESTIER

Consultez-nous au (1) 42 81 42 82

Prix de la licence 89: 170 F.

R.C propriétaire: 75 F. pour le premier cheval, 40 F. pour les suivants.

INFOS

LES RAIDS EQUESTRES D'ENDURANCE

C'est sous ce titre que le Docteur Eric ANCELET, spécialiste bien connu des raids d'endurance vient de faire paraître un ouvrage indispensable à tous les cavaliers, qu'ils se préparent à cette discipline ou qu'ils en soient déjà des adeptes avertis. Editions Crépin Leblond.

LA MAISON DE LA RANDONNEE A.B.R.I.

nous adresse deux fascicules 88 qui peuvent vous aider à réaliser la randonnée de vos vacances : randonnées à pied, à cheval, en vélo, en canoë-kayak, libres ou accompagnées. Il y en a pour tous les goûts : la Bretagne, la Normandie, l'Anjou, le Val de Loire, la Vendée n'auront plus de secrets pour vous. A.B.R.I., 7, rue de la Clavurerie, 44000 Nantes.

GALAAD !

Sous ce nom étonnant et nouveau, le Tourisme équestre poursuit sa politique de commercialisation. Un grand nombre de randonnées sont proposées en

France et à l'étranger, organisées par des professionnels sélectionnés avec soin.

GALAAD,
une agence de voyage
au service
des cavaliers-randonneurs :
GALAAD, B.P. 81,
69420 Condrieu.

L'Album du randonneur bravache

En route vers RODEZ... Ici, les sentes sont sans fuel et le pari sur les chutes se fait rare. Alors partez pour la cité, la belle vous attend ; dès le message reçu, lâchez donc les affaires et ne vous enfermez plus dans des dossiers jaunés, car cette déduction incessante fera cesser vos bourdes...

(Contrepéticiens, à vos plumes !)

RODEZ c'est demain!

Il n'est jamais trop tôt pour bien faire et si vous avez décidé -comme de nombreux randonneurs- de rallier Rodez en juillet pour l'EQUIRANDO 88 inscrivez-vous dès maintenant à l'ANTE.

Pour tous détails d'organisation, tous renseignements pratiques et itinéraires d'accès consultez le CDE et l'ADTE de l'Aveyron.

HARAS de RODEZ
Rue Eugène Loup 12000 RODEZ
Tel. 65 68 27 72.

Patricia, Florence, Benoist et Didier ont des solutions à tous vos problèmes.

UNE CAVALIERE FRANCAISE A LA TEVIS CUP

La cavalière de TREC Marie-Claude MORELLE sera au départ de la TEVIS CUP qui se déroulera en juillet 1988 aux Etats-Unis. Célèbre course d'endurance qui se court sur 100 miles en 24 heures dans les Rocheuses. Après sa victoire en Argentine, nous lui souhaitons bonne chance pour l'Amérique.

FABRIQUE de PLAQUES en aluminium fondu
et de FLOTS

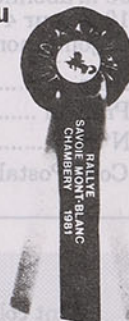
S. TAUPINARD

La Fontenelle
41270 DROUÉ

Tél. : 54.80.58.07 - 54.80.50.33

Télécopie : 54.80.50.33

Documentation gratuite sur simple demande



**OFFRE D'EMPLOI**

Palefrenier-soigneur diplômé, éperon d'argent, nombreuses références sérieuses ;
Jean-Marc DIALO, 11, allée des Eyminées, 38240 MEYLAN.
Tél. : 76.60.94.29.

VENTE

Jument A2 par Rockefeller PS arabe, saillie par Tidjini Ps arabe. Echographie positive.
Guy BROUSSE « La Brandie », 47330 Castillonès, Tél. : 53.36.82.06.

LE CENTRE DE FORMATION DE LADS-JOCKEYS

10, av Desaix, B.P. 74,
78600 Maisons-Laffitte,
Tél. 16/1/39.62.05.05

RECRUTE

des garçons de 14/15 ans pour la rentrée de septembre 88.
Conditions d'admission: bonne condition physique, niveau scolaire : 5^e-4^e poids : 38 kg environ
taille : 1,40 m environ.

Après un entretien et une visite médico-sportive, le candidat suivra un stage de sélection de 3 semaines organisé pour vérifier le niveau scolaire des candidats et déterminer leur aptitude à la monte des chevaux

RECHERCHE

Un professeur technique ou un instructeur qui sera chargé de l'enseignement de l'hippologie de la biologie végétale ; il devra entretenir les relations avec les entraîneurs et établir les programmes et animer les sessions de formation continue. Le candidat doit avoir plus de 25 ans et être titulaire du monitorat d'équitation ou d'un BTS hippique. Envoyer C.V. et photo.

COMMUNIQUE**RANDONNEE EQUESTRE-REPARAIT.**

la première revue bimestrielle de tous les randonneurs à cheval va bientôt reparaitre. En effet un groupe d'éditions, la société SEVP, vient de reprendre les rênes de ce magazine. Les rubriques: infos équestres, conseils techniques, portrait d'hommes de chevaux et pages d'aventures inoubliables seront, entre autre, à l'honneur du numéro «nouvelle formule» qui sortira des presses en septembre 1988.

Bonne chance !

Odile BALLIERE est depuis le 1er mai dernier, chargée de la communication à la Fédération Française d'Equitation.

Si vous souhaitez entrer en relation avec elle pour un problème du domaine de sa compétence, vous pouvez l'appeler au 42 25 11 22 ou lui écrire au siège de la Fédération: 164, rue du faubourg St Honoré 75008 PARIS.

RANDO**Ça randonne au Maroc!**

Il nous semble intéressant de mettre en valeur l'action que peut mener un cavalier français lorsque les nécessités professionnelles le mènent à l'étranger, au Maroc en l'occurrence.

«... Le club que nous faisons démarrer cet hiver est maintenant opérationnel et propose à ses membres (60) l'initiation et la pratique de l'initiation de l'équitation, de l'attelage, de la voltige, de la cascade.

La figuration cinématographique vient aussi agrémente ces activités. Naturellement, la bonne santé morale et physique des «biquets» est améliorée par des longues promenades et

randonnées (bains de mare compris). Nous pouvons nous vanter d'avoir un encadrement au moins aussi bon que certains clubs français:

1 moniteur de la Fédération marocaine
2 accompagnements de Tourisme équestre plus les conseils fréquents d'un Guide de T.E., conseiller technique de cascade (Maurice PRADELLE).

Les activités rallyes, régularités ou orientation sont encore impossible : pas de carte peu de cavaliers osent sortir seuls discipline peu prisée.

Nous avons aussi mis au point un circuit de randonnée d'une semaine qui a été testée par une équipe accompagnée par Yves TROCQUEME qui, je pense, en gardera un bon souvenir...»

**Claude ANNOVAZZI
ex et futur CDTE Essonne
Merci Claude et bravo !!!**

Renseignements dans notre rubrique «Adresses utiles».

L'estafette de l'ANTE

BULLETIN D'ABONNEMENT PREFERENTIEL

Je m'abonne à l'estafette de l'ANTE.

10 F pour 4 numéros

Ci-joint mon règlement libellé à l'ordre de l'ANTE

Nom

Prénom

N° Rue

Code Postal ville

à placer au montage SVP

Directeur de la publication : Jean-Claude Poret.

Rédacteur en chef : Roger Barville. Rédacteur en chef adjoint : Michel Amelot.

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : Marie-Christine Agud, Hervé Delambre, Patrick de Chesse, Alain Bignon, Guy Benigni.

Commission paritaire : N° AS 70 111

Conception, réalisation, fabrication : SAMAT : 42.28.26.71

Tous les mois

CHEVAL
magazine

1^{er} mensuel équestre européen

chez votre marchand de
journaux
ou par abonnement

Plus de 2 000 pages par an
sur votre passion

3, rue de Marly 78000 Versailles